



OL- 20/10/2017

Procès- verbal de la réunion du Conseil d'Administration du mardi 3 octobre 2017

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, confirmé aux administrateurs le 27septembre 2017.

Présents : Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jacques Lelarge, Catherine Oliver, Jean-Claude Secchi.

Représentés : Laurent Billet, Claude Saulgeot.

Excusés : Georges Davignon, Michel Meyer.

Absents : Michel Bodoy

Le Conseil peut délibérer valablement (5 présents et 2 pouvoirs).

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Article «L'EAU, L'AIR, LA TERRE » (O Labasse) à propos des 70 ans du SILA, paru dans le journal Lac et Reflets (ALAE) et mis en ligne sur le site « <http://grenelleannecy.net> »
- Compte rendu intervention de J. Lelarge lors du Conseil municipal du 11 septembre 2017.
- Lettre d'information PLU n° 5 - septembre 2017.
- Lettre de BVV à propos de la réutilisation souhaitée des pierres d'un mur ancien partiellement démolie pour l'extension des voiries (voie dite verte).

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2017.

Le projet (ref. CS-OL 12/09/2017) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales. (Fait dans l'intervalle-Ndlr)

2) Séance du Conseil Municipal du 11 septembre 2017

Jacques Lelarge relate la réunion ; il est intervenu au nom de BVV sur les points dont nous étions convenus préalablement : hausses des impôts locaux et justifications (réponse globale sans précisions) ; amélioration de la signalisation du carrefour RD 909a/route des Crozettes (en cours); enfouissement lignes électriques route du Crêt des vignes ; coût et motifs des travaux du Syane (augmentés d'environ 10% à 104K€) ; programmation des travaux de remise en état du chemin de Montpellaz (pas traité) ; cabane édifiée sans DP quai Général Doyen (dossier ouvert ; à suivre) ; projet de supermarché à la place du Garage Roy/Töe (la commission ERP - établissement recevant du public - et la commission accessibilité ont donné leur accord ; le PC a été déposé - mais ne peut être consulté nous a-t-il été dit en Mairie dans l'intervalle -Ndlr) ; emplacement réservé Département à destination de parking face aux Pensières (dans l'intervalle l'adjoint aux travaux a dit à OL et JH que le transfert de bénéficiaires n'est pas possible). Voir compte rendu.

Les administrateurs présents confirment l'opportunité de la représentation de BVV aux séances publiques du Conseil Municipal. Avis aux amateurs, notamment administrateurs, pour organiser un tour de rôle viable.

3) PLU et suites

BVV a non seulement fait plusieurs propositions écrites mais aussi étudié en détail les différents documents qui lui ont été communiqués en tant qu'assimilée « personne publique associée (PPA) ». Un mémoire de 9 pages complété de 14 photographies en illustration a été remis officiellement le 27 avril 2017, dans les délais impartis pour les remarques des personnes publiques, et enregistré.

Son titre « Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Veyrier-du-lac : Analyse critique et observations, questions et suggestions de BVV » ne signifie pas satisfecit ou approbation inconditionnelle.

Le Président, le Vice-Président et des administrateurs se sont rendus, entre le 6 juin et le 7 juillet, à la permanence du Commissaire enquêteur pour lui présenter ce travail et en faire ressortir les avis et points clés, voire les compléter et les inscrire dans le registre ad hoc. A la page 19 du rapport du commissaire enquêteur, BVV n'est pas listée parmi les PPA ayant donné avis, ses commentaires ne sont pas pris en compte dans la rédaction du rapport alors que le Président les a remis et agrafés dans le cahier. Parce qu'ils n'étaient suffisamment favorables ? Ils ne sont qu'évoqués dans le § des démarches personnelles (O.Labasse, J.Lelarge...), et encore édulcorés et noyés.

De cela il n'est pas fait mention dans la lettre d'information municipale et intercommunale « PLU n° 5 septembre 2017 » d'autosatisfaction.

Olivier Labasse et Jacques Herrgott ont pris RV à la Mairie pour consulter le projet réalisé par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de la Haute-Savoie pour la place de la Poste sur laquelle BVV avait fait des propositions (cf. « Prospective urbanistique-Veyrier2020 » et élaboration du PLU).

Morat : quelques ventes auraient été réalisées et des entrées dans les lieux projetées. Jean Claude se renseignera en Mairie pour savoir ce qu'il en est du certificat de conformité par rapport aux problèmes soulevés par BVV relativement au respect du PC.

4) Orientations stratégiques 2018.

Chaque administrateur réfléchira à la feuille de route et aux axes de travail prioritaires de l'association. Olivier Labasse souhaite renforcer la communication et la proximité avec les adhérents et demande aux administrateurs d'en proposer les moyens, au-delà des outils numériques. Il s'agit aussi de mieux connaître leurs centres d'intérêt pour mieux répondre à leurs attentes. Jean Claude Secchi propose que BVV organise des conférences. Cette piste retient l'attention de tous

5) Organisation 2018

Pour le Président, elle est à renforcer pour plus d'efficacité et pour répartir la charge : secrétariat, délégations.... A l'ODJ de la prochaine réunion du CA.

6) Point administratif, cotisations

Le trésorier a pointé 75 règlements à date. 25 adhérents seront relancés par courrier (actualisation lettre de relance/ OL, dispatching/ MK) et visites (JCS / Morat) ou téléphone (OL, CS...). Merci aux administrateurs en retard de venir avec un chéquier en novembre ! Merci aux adhérents qui liront ce PV et qui ont été relancés de vérifier l'état de leur règlement 2017.

7) Questions diverses

Le Président a donné copie aux administrateurs du courrier envoyé au Ministre d'Etat, ministre de la transition énergétique à propos de la situation préoccupante du bassin du lac d'Annecy (embouteillages, pollution de l'air, dégradation des sites).

Il doit rencontrer prochainement les députées des 1^{ère} et 2^{ème} circonscription sur ces questions et faire part des suggestions et solutions du collectif « Grenelle » pour, en même temps, améliorer la mobilité, la qualité de l'air et la protection de la nature en bassin annécien. Des Assises locales de la Mobilité ont été demandées. En décembre ?

La prochaine réunion publique du Grenelle est programmée à Faverges le jeudi 23 novembre en soirée.

Le PDU (plan de déplacement urbain) du Grand Annecy se poursuit ; Le Président y travaille et nous avons fait en sorte que Veyrier, qui a intégré l'agglomération à marche (!) forcée, soit concerné dans l'étude (analyse des différents flux : trajets domicile-travail-école ; autres besoins des habitants ; transit ; tourisme...) et, désormais, dans les solutions, notamment TC.

Prochain Conseil : mardi 7 novembre 2017, 18 heures, à la Veyrière

Merci aux administrateurs et aux adhérents de faire part des questions qu'ils souhaiteraient voir débattues.